



GROUPE
D'ASSURANCE
MUTUALISTE
ENGAGÉ

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

27 octobre 2021

Covéa renouvelle la prise en charge à 100% des vaccins antigrippaux de ses assurés

Cette année encore, la vaccination contre la grippe saisonnière revêt une importance particulière pour protéger les Français des formes graves de la maladie. Le groupe Covéa (MAAF, MMA et GMF), annonce qu'il reconduit son dispositif de prise en charge à 100% des vaccins antigrippaux pour tous ses clients assurés en complémentaire santé individuelle, ne bénéficiant pas d'une couverture totale par l'assurance maladie.

Acteur investi dans le secteur de la santé et de la prévoyance, Covéa réaffirme son engagement dans le domaine de la prévention santé en favorisant l'accès aux soins pour tous.

« Dans la période d'incertitude que nous vivons, la prévention est primordiale car elle permet à chacun de maîtriser certains risques, de préserver son état de santé et de protéger ses proches. C'est dans ce cadre que nous avons décidé, cette année encore, d'offrir à tous nos assurés en complémentaire santé individuelle, la prise en charge intégrale du vaccin antigrippal », précise Nathalie Thool, Directrice santé et prévoyance Covéa.

À propos de Covéa

Groupe d'assurance mutualiste français, Covéa est leader en dommages et responsabilité et protège un ménage sur trois grâce à ses 21 000 collaborateurs en France, engagés quotidiennement au service de 11,6 millions d'assurés.

Fort de ses trois marques MAAF, MMA et GMF, Covéa est un acteur financier solide et dynamique. Le groupe Covéa est également présent à l'international.

Contact presse

presse@covea.fr

LinkedIn • Twitter • YouTube

covea.eu